

# Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AI ME

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

Administration: 30, rue de la Fabrique

Rédaction, { DEUXIÈME ÉTAGE } 32, rue de la Fabrique.

Feuilleton du COURRIER du CANADA  
8 FÉVRIER 1898—No. 33

## LE MARIAGE de Gabrielle

(SUITE)

XII  
Gabrielle Duriez n'était pas mariée. Elle avait fait un mariage, mais elle avait fait un mariage de papier.

... Elle peut penser à lui, s'écria vivement madame Duriez. Jamais elle ne l'oubliera tant que son père et moi serons de ce monde !  
— Elle se précipita vers sa sœur et mit ses deux bras autour d'elle ; il était temps, elle venait de s'évanouir. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire reprendre connaissance au bout d'un demi-heure. Ses parents, doublement inquiets et affligés, l'entourèrent des plus tendres soins. On évita toute allusion à la cause de sa défaillance ; pendant plusieurs jours on ne la contraignit pas de se rendre à des bals où le prince était invité. Mais la pauvre enfant commença à se sentir bien seule et bien malheureuse et à regarder vers l'avenir avec angoisse.

(A suivre)

penses encore à ce joli drôle, le comte de Laverdieu.

M. Duriez tressailla et regarda sa fille. Elle était devenue plus blanche que de la cire. Elle avait les deux mains d'un geste machinal, comme pour repousser le mot affreux qui venait de frapper en plein cœur.

— Elle peut penser à lui, s'écria vivement madame Duriez. Jamais elle ne l'oubliera tant que son père et moi serons de ce monde !  
— Elle se précipita vers sa sœur et mit ses deux bras autour d'elle ; il était temps, elle venait de s'évanouir. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire reprendre connaissance au bout d'un demi-heure. Ses parents, doublement inquiets et affligés, l'entourèrent des plus tendres soins. On évita toute allusion à la cause de sa défaillance ; pendant plusieurs jours on ne la contraignit pas de se rendre à des bals où le prince était invité. Mais la pauvre enfant commença à se sentir bien seule et bien malheureuse et à regarder vers l'avenir avec angoisse.

Tandis qu'elle se demandait, le cœur serré, ce que René était devenu, et pourquoi son absence et son silence se prolongeaient aussi longtemps, madame de Saint-Villiers, qui avait reçu la visite d'Alphonse, cherchait de quelle façon elle allait s'y prendre pour se rapprocher de la famille Duriez.

## LE SANCTUAIRE DU MONT-CARMEL (1)

On a beaucoup écrit sur le Carmel !... Mais on a écrit rarement en mesurant sa portée, son importance, son intérêt et sa portée sociale. Le P. Albert, un travail de ce genre nécessitait une étude approfondie des documents certains, irréfutables.

Pour parler exactement de la sainte montagne, il ne suffit pas d'y avoir passé quelques heures comme la plupart de nos touristes ou pieux pèlerins. Il convient d'y avoir séjourné au moins quelques mois, afin d'étudier à loisir ce que les divers auteurs en ont écrit, d'interroger les traditions locales en consultant les hommes et en faisant parler les monuments et les ruines.

C'est précisément ce qu'a fait le R. P. Albert. Il a vu, nous dit-il, le Carmel aux diverses époques de l'année : lorsque convert d'une végétation luxuriante, rappelle cette terre promise où coule le lait et le miel et lorsque, desséchée par les brûlants chaleurs de l'été, il ne justifie plus les riches descriptions qu'en ont faites nos saints livres.

Il a habité le sanctuaire dans ses jours de profonde solitude, comme dans ses jours de fête et ses rares circonstances de grands concours. Il a étudié l'histoire, non seulement dans les traditions qui en ont écrit et dans les traditions locales, toujours vivantes, mais encore et surtout dans les manuscrits de son dernier pasteur. C'est le résultat de ces travaux consciencieux, ajoute le révérend Père, que j'offre dans ces quelques pages aux amis du Carmel et aux enfants bénis de la Vierge.

Le Sacerdote et Cie a édité le "Sanctuaire du Mont-Carmel" pour sa belle collection de livres de dévotion. Les gravures sont soignées et parfaitement exactes. Un journal ou grâce à la photographie, l'illustration nous donne la véritable physiologie des lieux, on appréciera beaucoup celles qui reproduisent la vue du monastère des Carmes déchaussés au Mont-Carmel avec celle du couvent des Carmélites de Caiffa, au pied de la sainte montagne, de même que le panorama de saint Jean d'Acre.

Nous sommes persuadés que cet ouvrage sera lu avec intérêt par tous les pieux fidèles, dévots à la sainte Vierge, non seulement parce que le style en est élégant, châtié et agréable à lire, mais encore parce qu'il se rattache à l'histoire de l'Église. L'histoire n'est pas une affaire de pure curiosité ; elle est une partie de la vie même de l'humanité. Elle a révélé aux anciens Pères qui habitaient cette sainte montagne les grandes de sa vie et les mystères de la mort de son divin Fils. Elle a fait du Carmel le lieu de ses délices ; le premier des sanctuaires qui lui soient échu, c'est dans ce lieu qu'il a écrit ses saints livres.

— Comment, non ? s'écria madame Duriez abasourdie.  
Gabrielle défaisait devant la glace ses beaux cheveux bionds, fins et légers comme de la soie. Elle se mit à rire tout en continuant à se regarder.

— Parce qu'elle n'avait pas l'ombre de la gorge, elle travaillait mal et se sentait en dépit du bon sens. As-tu besoin qu'on t'aille ? Je vais t'envoyer la mienne.

— Ce n'est pas cela que je veux dire ; mais j'ai oublié tout mon allemand. Quelle langue veux-tu que je parle si je deviens princesse ?  
— Quelle est cette plaisanterie ? dit madame Duriez. Tu parlasses français naturellement.

— Gabrielle rit un peu plus fort.  
— Madame, maman, fit-elle, ce n'est pas sérieux ? Ne veux-tu pas que je pense un homme qui me dirait : Che fous atore !  
— Le prince, pourtant, ne se tint pas vite pour battu. Il suivit la famille Duriez à Paris, où il s'installa dans l'intention d'y passer l'hiver. Il se fit recevoir dans les sociétés où il croyait devoir rencontrer Gabrielle ; cela lui était facile, car la présence de ce noble étranger honorait un salon. Il se donnait toutes les peines du monde pour plaire à la jeune fille, dont il était sûr et certain qu'elle était sagement éprise. C'était un homme d'un extérieur passable, d'un esprit nul, d'un caractère triste, et qui obsédait parfaitement Gabrielle.

— C'est trop fort ! disait-elle quelquefois. Il m'a gâté le Rhigi et la chapelaine de Guillaume, et il faut encore qu'il m'empêche de danser... Il a donc juré d'empoisonner tous mes plâtres ?  
Gabrielle ne se moquait de ses prétendants que lorsqu'elle commençait à les craindre ; or jamais elle n'en avait eu de plus redoutable que le prince. M. et madame Duriez étaient des personnes de caractère obstiné et de caractère dur ; sous les plaisanteries auxquelles elle avait recours pour se défendre, ils devinaient une ferme résolution qui les épouvantait. Un jour, madame Duriez ne put retenir ses larmes, et M. Duriez supplia sa fille, presque à genoux, de plaquer enfin sa conduite.

— Je ne m'y suis jamais refusée, dit-elle, très émue. Cette explication est si simple que je la croyais inutile. Je m'épouvanai, mes chers parents, qu'un homme que j'aimais !  
Cette réponse, bien qu'assez naturelle, eut pour effet de transformer en colère la douleur de madame Duriez. Elle s'emporta comme jamais elle ne l'avait fait et traita Gabrielle de fille romanesque et de folle ; elle se sentait aussitôt se sécher dans ses yeux les larmes que l'attendrissement y avait fait monter.

— Sur ces entrefaites, Emile parut. Il ne lui fallut pas longtemps pour être au courant de ce qui se passait.  
— Sais-tu ce que tu me ferais supposer ? dit-il à sa sœur, croyant probablement lancer un trait spirituel et sans conséquence. Eh bien, que tu

Porte-Ottomane à la demande des religieux qui l'habitaient et des supérieurs de l'ordre.

On voit par ces lignes que le R. P. Albert, dans son travail, n'a pas voulu seulement célébrer les gloires de sa famille religieuse, mais en même temps faire acte de patriotisme. Il va nous montrer la part considérable qu'ont prise les Français à la reconstruction du sanctuaire du Mont-Carmel. Deux frères Carmes, le P. Jean-Baptiste et le P. Charles furent désignés par le R. P. général de l'ordre pour venir dans notre France, tous deux à genoux, solliciter des aumônes. Ils furent accueillis avec faveur et secondés avec zèle, non seulement par le clergé et l'aristocratie, mais encore par tout ce que la France possédait d'écrivains illustres, de poètes et d'hommes politiques distingués.

Tous ces noms, avec signature autographe ont été soigneusement conservés dans les archives du Mont-Carmel qui veut ainsi garder à la postérité un nouveau témoignage, entre mille, que la France est bien le royaume de Marie ; "regnum Galliarum regnum Mariæ".

Cet ouvrage du R. P. Albert restera comme un monument élevé à la gloire de Notre-Dame du Mont-Carmel dont il est un des enfants les plus dévoués. Nous ne doutons pas de l'accueil favorable qui lui sera fait dans le monde religieux, soit dans les séminaires, soit dans les institutions ecclésiastiques, soit dans les communautés.

GABRIEL DE TRIORS.

## LES SCENES A LA CHAMBRE FRANÇAISE

Interpellation et pugilat

Il faut, si l'on veut se faire une idée de ce qui s'est passé à la Chambre, quitter par la pensée, pour un instant, Paris et le Palais-Bourbon, et se transporter au Reichsrath, à Vienne ; le Parlement français a voulu n'avoir rien à envier au parlement viennois.

Cette tumultueuse séance comporte deux parties bien distinctes : la discussion de l'interpellation, d'abord ; le pugilat ensuite. Au premier acte, deux discours ; celui de M. G. Cavaignac et la réponse du président du conseil.

M. Cavaignac, comme c'était prévu, réclamait du gouvernement la publication des deux documents dans lesquels se trouvent consignés les aveux de Dreyfus après la terrible épreuve de la dégradation, une lettre du général Goussier et la déclaration signée du capitaine Lebrun-Bonnay.

L'ancien ministre de la guerre reprochait en outre au gouvernement, avec ce qu'il appelait ses hésitations prolongées durant deux mois, de ne pas dire aujourdhui le mot définitif qui doit calmer toutes les agitations sincères ou intéressées.

La déclaration du président du conseil, très nette, très loyale, très complète, a obtenu le plus grand et le plus légitime succès. Il a proclamé, au milieu de l'émotion de la Chambre, l'existence des deux documents dont parla M. Cavaignac, et s'il ne croit pas avoir le droit d'en donner lecture à la tribune, c'est parce qu'il se refuse absolument à rouvrir un débat sur la chose jugée et à prendre, devant son pays et devant l'histoire, la responsabilité de complications diplomatiques qui n'ont pu être évitées.

On attendait un jugement sévère sur l'œuvre néfaste, entreprise par tous ceux qui tentent d'affaiblir l'autorité de la chose jugée et de jeter le trouble dans les consciences et M. Méline a été, comme il convenait, l'impresario de cet écrivain de grand talent qui a saisi sa plume pour dénoncer la fraude et la trahison dans l'esprit de justice des honnêtes citoyens libres à qui sont dévolues les injures et les diffamations répétées de M. Emile Zola, et si ce tribunal suprême est appelé à se prononcer éminemment sur certains points spéciaux, c'est qu'on n'a pas voulu soumettre à l'appréciation de la justice l'honneur de nos généraux.

Et pendant que parlait le président du conseil, les applaudissements commençaient à se faire entendre. On avait ovation à sa suite lorsqu'il revint à son banc ; le triomphe du gouvernement était complet, et M. Cavaignac, subjugué lui-même par la loyauté des déclarations ministérielles, a retiré son interpellation.

Voilà qui ne pouvait être accepté par les socialistes, déçus dans tous leurs espoirs ; ils savaient bien, avant le débat parlementaire, qu'une majorité, formée de raison et de patriotisme, se grouperait derrière le chef du cabinet, mais nul n'aurait prévu une aussi triomphale victoire.

M. Jaurès monte donc à la tribune et déclare reprendre à son compte l'interpellation abandonnée par M. Cavaignac ; on réclame bien, sur quelques bancs, la clôture. M. Brisson fait le signal, la clôture n'est pas faite, une grande partie des responsables libérés des scènes qui vont se produire.

M. Jaurès veut parler, et sa voix aussitôt se fait agressive, son attaque injurieuse et violente ; il interpelle M. de Mun, il clame que le cabinet fait alliance avec les cléricaux, il ministère ; il dit que sont assis tous les fous, ce dont nous souffrons tous, c'est de vos égoïsmes, de vos mensonges et de vos lâchetés.

— Vous êtes sans doute l'avocat du syndicat des sans doute ? interroge M. de Bernis.  
— M. de Bernis ! riposte l'orateur socialiste, vous êtes un misérable et un lâche !  
Le député de Nîmes se dressa sous l'insulte. Il veut s'élancer vers son agresseur ; quelques socialistes qui se tiennent à l'extrême droite viennent à lui, menaçants ; une pluie de projectiles, parvient à M. de Bernis et le frappe légèrement au visage en lui criant : "Vous êtes un gredin !" M. Gérault-Rigard continue à jeter les points ; plusieurs députés se viennent aux mains.

Le président s'est courbé. Il quitte son fauteuil ; M. Jaurès, pâle, est toujours à la tribune ; voici M. de Bernis, échappé à ceux qui le maintenaient, qui vient le frapper violemment ; M. Jaurès chancelle, les députés de l'extrême gauche s'élancent.

une bataille indescriptible s'engage dans l'hémicycle ; aux tribunes tout le monde est debout, tout le monde crie ; chez les journalistes on applaudit ou on proteste ; on s'insulte, publie, sur quelques points même se bat.

Il faut enfin, sur ordre de la présidence, quitter la salle des séances pour se retrouver dans le salon de la Paix, pendant qu'à travers les couloirs réservés aux députés les agressions se renouvellent.

Un platoon de soldats est appelé ; quand il paraît, des protestations se font entendre. M. Potbury de Bolscrien parle avec emphase des "patriotes !" Le calme, enfin, se rétablit, sans que, malgré l'avis des présidents de groupe, le président de la Chambre croie pouvoir reprendre la séance.

Il est six heures, les couloirs sont abandonnés comme à regret ; dans la cour, les femmes des députés, descendues des tribunes et des galeries, attendent, anxieuses, groupées sur le pavé boueux, la fin de ces violences ; et, derrière les grilles fermées, la foule, maintenue par les gardiens de la paix, tente d'entrevoir quelque chose dans le lointain, par les portes entr'ouvertes.

Elle est muette, recueillie, cette foule ; elle semble douloureusement surprise qu'un débat parlementaire si grave ait pu donner lieu, devant l'Europe attentive, à des scènes aussi scandaleuses et heureusement presque inconnues dans une Chambre française.

GABRIEL DE TRIORS.

## POUR BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES NOUVEAUX LIVRES

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE, contenant les chefs d'œuvres de toutes les littératures, corrigés et épurés. Cette collection complète, au prix réduit auquel je l'offre, est une occasion exceptionnelle. Elle comprend 26 volumes solidement reliés en 18 forts volumes, et la reliure est neuve et exacte. Prix : \$12.00

LES MALHEURS DE SOPHIE, par la comtesse de Ségur, in-12, illustré..... 0.40  
LE CLOS POMMIER, par Amédée Achard, in-12..... 0.20  
RAOUL RENAUD, Boîte de Poste 142. 40 rue Germain.

GUÉRISON RAPIDE & SÛRE PAR LES GRANULES ANTI-SYPHILITQUES du Dr MAYER  
Employés avec grand succès dans les Hôpitaux de Paris.  
Supérieurs à toutes les préparations connues (Jodan) DOSE : UN GRANULE MATIN ET SOIR  
Cliquez Flacon donne le traitement de 28 jours  
Paris, G. BOULET, 36, Avenue Duquesne  
Dépositaires à Québec : D. Ed. MORIN & Co.

VIN DE CHASSAING BI-DIESTIF  
Procuré depuis 30 ans CONTRE LES AFFECTIONS DES VOIES DIGESTIVES  
Paris, 6, Avenue Victoria.

PHOSPHATINE FALIÈRES  
C'est l'aliment le plus agréable et le plus recommandable pour les enfants dès l'âge de 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance.  
Facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient et arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants.  
Paris, 6, Avenue Victoria et dans toutes Pharmacies.

CONSTITIION Guérison par le Poudre Laxative de Vichy  
Laxatif sûr, de saveur agréable, facile à prendre.  
Paris, 6, Av. Victoria et toutes Pharmacies.

C'EST UNE OBLIGATION  
Celui qui se trouve atteint d'une maladie quelconque est dans l'obligation de se donner tous les soins possibles pour recouvrer la santé. Il ne peut pas se soustraire à cette loi sans s'exposer à une future et grave maladie préventive que sa maladie soit incurable, en ce sens que les formes de la maladie sont si variées qu'elles peuvent être guéries. Ces remèdes rendent une efficacité incontestable. Avant tout, pour l'accéder à la santé, il faut se procurer le "KOLA-MONAVON" qui est le plus efficace et le plus agréable des remèdes. Il agit sur le système nerveux et sur le système circulatoire. Vous pouvez vous procurer ce remède chez tous les pharmaciens et chez les marchands de drogues. Le "KOLA-MONAVON" est le seul remède qui agit sur le système nerveux et sur le système circulatoire. Vous pouvez vous procurer ce remède chez tous les pharmaciens et chez les marchands de drogues.

Une Véritable Protection  
Heureuse est la femme dont le bas de la robe est protégé de la boue, de la poussière et de l'eau par le "FRUTTI TUTTI".  
FRUTTI TUTTI  
soit sur chaque paquet de 50 134

Le seul bas de jupe parfait. Ce n'est pas une corde, un brin, du caoutchouc ou un band de velours, qui saillent par la chaussure, et donne le moût de la jupe de même qu'il la protège.

IMPORTANT—En achetant le Feder Pompadour, voyez ce que le mot Feder soit marqué sur chaque vergé.  
Chez tous les marchands de Marchandises Séchées.  
Ouvrez sans Inimitation Sans Valeur

LE CATALOGUE DE EWING GRAINES  
DE  
66 Semences pour la ferme, le jardin et le potager. En vente chez tous les marchands de semences.  
M. Ewing & Co., 200, rue McGill, Montréal.

J. E. P. FACIOIT  
No. 25, rue Québec, St-Joseph

### DEMANDEZ LES CELEBRES TABACS EN POUDRE Frechette

MILLER & LOCKWELL  
133, RUE ST-PIERRE  
QUEBEC

Toujours en Stock, un Grand Assortiment de Cigares et Cigarettes

### L'Hôte & Legaré FABRICANTS

Vins et... Vinaigres de Vin  
SPECIALITÉ  
Vin de Port, SHERRY...  
Vin de Messe  
USINE ET BUREAUX:  
5 et 7, rue Sault-au-Matelot  
QUEBEC

### CURE YOURSELF

Les deux cas les plus communs de la toue, le rhume et l'inflammation, irritation, ou irritation de muqueuses, sont guéris par le "CURE YOURSELF".  
Cyrus Edson, M.D.  
Consultant du Bureau de Santé de New-York et Président du Collège de Pharmaciens de New-York.

### FRUTTI TUTTI

soit sur chaque paquet de 50 134

### Une Véritable Protection

Heureuse est la femme dont le bas de la robe est protégé de la boue, de la poussière et de l'eau par le "FRUTTI TUTTI".

### FRUTTI TUTTI

soit sur chaque paquet de 50 134

### Une Véritable Protection

Heureuse est la femme dont le bas de la robe est protégé de la boue, de la poussière et de l'eau par le "FRUTTI TUTTI".

### Une Véritable Protection

Heureuse est la femme dont le bas de la robe est protégé de la boue, de la poussière et de l'eau par le "FRUTTI TUTTI".

### Une Véritable Protection

Heureuse est la femme dont le bas de la robe est protégé de la boue, de la poussière et de l'eau par le "FRUTTI TUTTI".

### Une Véritable Protection

Heureuse est la femme dont le bas de la robe est protégé de la boue, de la poussière et de l'eau par le "FRUTTI TUTTI".

### Chemin de Fer de Québec et du Lac St-Jean

La Nouvelle Route Conduisant Au Colébro Saguenay

Le 7 et après JEUDI, le 7 OCTOBRE 1897, les trains partiront du Terminal, rue St André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit :  
DEPART DE QUEBEC  
7.30 A. M.—Express direct le Mardi et Jeudi, pour Roberval et Chicoutimi.  
7.30 A. M.—Express direct tous les jours, excepté le dimanche, pour Rivière à Pierre, Grand'Mère et les Stations sur les Basses Laurentides.  
4.15 P. M.—Malle locale tous les jours, excepté le dimanche, pour Saint-Raymond.  
7.00 P. M.—Express direct Samedi seulement (avec char doctoir pour Chicoutimi) pour Roberval et Chicoutimi.  
ARRIVEE A QUEBEC  
9.00 A. M.—Malle locale de St-Raymond tous les jours, excepté le dimanche.  
8.40 P. M.—Express direct de Chicoutimi et Roberval le Lundi, Mercredi et Vendredi.  
8.40 P. M.—Express direct de Grand'Mère et des Stations sur les Basses Laurentides, tous les jours, excepté le samedi et dimanche.  
10.30 P. M.—Express direct de Grand'Mère et des Stations sur les Basses Laurentides le Samedi seulement.  
20 minutes au Lac Édouard pour prendre le lunch.  
Les trains font rattachement à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay durant la saison de navigation pour Tadoussac, Cacouna, Malbaie et Québec. Un voyage circulaire par voie ferrée et à vapeur, sans égal en Amérique, à travers un paysage incomparable de forêts et de montagnes, de rivières et de lacs, descendant les majestueux Saguenay, et revenant à Québec, touchant à toutes les magnifiques stations d'eau du bas du fleuve, avec leur continué d'élegants hôtels.

### Billets d'Excursion pour Grand'Mère le Samedi \$1.50 première classe, et \$1 seconde. Trois heures à Grand'Mère

Billets de retour de première classe au prix d'un simple parcours du Québec à toutes les stations au nord de Charlebourg-Ouest dans les Samedi, bon pour revenir jusqu'au Mardi suivant. Excellentes terres à vendre par le gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.  
Le chemin de fer transporter les nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage Grats.  
Avertissements spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries.  
SERVICE SUBURBAIN.—Des billets de saison seront vendus au prix réduits ordinaires, durant les mois d'été, donnant droit au transport gratuit d'effets de ménage et de provisions pour la consommation journalière.  
On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, au Château Frontenac, au bureau du Pacifique, No. 14, rue Baile.  
Les sièges et lits dans les chars palais et doctoirs se réservent au bureau de R. M. STOCKING.  
ALEX. HARDY, J. G. SCOTT,  
Agent Gén. F. & P. Secrétaire et Gérant.  
Québec, 9 Octobre 1897.

### POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE

#### Petits Pouvoirs a Vapeur

L'engin et la Bouilloire debout sur un même socle en fonte. Portatif comme un poêle. Indispensable dans une bonique de charbon, fergeron, monteur, meublier, imprimeur et autres.  
Pour \$180.00 vous aurez le tout prêt à macheter

— AUSSI —  
ENGINES ET BOUILLOIRES pour manufactures et scierie, de toutes dimensions, Machines de toutes sortes pour travailler le bois. Turbines à l'eau et appareils et fournitures pour fromageries et beurrieres. Huelles, Courroies de cuir et de caoutchouc, Poulies, etc.

### Chs. A. Paquet, No. 11, rue St-Antoine, BASSE-VILLE, QUEBEC

### ANÉMIE — FAIBLESSE — DÉBILITÉ — CONVALESCENCE

#### FIÈVRE DES PAYS CHAUDS — DIARRHÉE CHRONIQUE — AFFECTIONS DU CŒUR — SURMENAGE PHYSIQUE & INTELLECTUEL

sont rapidement guéris par  
l'ÉLIXIR et le VIN de KOLA-MONAVON  
Tonique reconstituant — Digestif — Stimulant puissant  
Dépôt général : MONAVON, Ph. de 1<sup>re</sup> Classe, à LYON (France).  
Dépositaires à QUÉBEC : D'ED. MORIN & Co.

AVIS IMPORTANT

NOS ABONNES

Nous arrivons de temps à autre des lettres de nos abonnés qui nous demandent si nous avons reçu les souscriptions qu'ils nous ont envoyées...

L'ECHEANCE DE L'ABONNEMENT

Nous profitons de l'occasion pour prier nos abonnés de jeter un coup d'oeil sur la date à laquelle expire leur abonnement...

QUEBEC

MARDI, 8 FEVRIER 1898

Le "Mail" d'Halifax

Et la question des écoles

Le "Moniteur Acadien" nous apporte la déclaration suivante d'un journal protestant, le "Mail" d'Halifax, au sujet de la question des écoles...

Cela nous porte à dire: 1o. Nulle question ne peut être considérée comme réglée tant qu'elle n'est pas réglée selon le droit.

2o. La question des écoles de Manitoba n'est pas réglée selon le droit. Elle est encore à régler; et elle ne peut être réglée que par une loi fédérale.

3o. Le parti conservateur ne peut pas plus être neutre sur cette question que sur toute autre question affectant les intérêts de ce pays.

4o. Sir Wilfrid Laurier et plusieurs de ses collègues ont promis de régler la question des écoles du Manitoba à la satisfaction des autorités de l'Eglise Catholique et en ont appelé au Pape pour avoir une définition de ce que l'Eglise demande.

5o. Quand Sir Wilfrid Laurier le fera, il sera du devoir du parti conservateur de l'appuyer. Autant que possible nous apprécions les déclarations des journaux, mais il n'y a que les imbeciles pour s'imaginer que les protestations de journaux peuvent relever l'importance qui leur est attribuée.

Une déclaration aussi loyale et aussi franche est bien de nature à faire honte à un grand nombre de journaux et de politiciens catholiques.

An milieu de l'affaissement et de l'indifférence où cette question des écoles semble entrer, ce rappel aux principes, au respect de la justice et du droit venant d'un groupe protestant, est digne d'admiration et de gratitude.

Hélas! nous sommes forcés d'admettre que, dans cette question, des protestants ont mieux compris et mieux accompli leur devoir que bien des catholiques. Aujourd'hui de toutes parts on semble faire bon marché des droits constitutionnels des catholiques manitobains, de l'autonomie scolaire que le Parlement du Canada a contestablement voulu leur garantir en 1870.

C'est ce que ce journal protestant d'Halifax vient de proclamer avec énergie. Rendez justice, dit-il, aux hommes publics; tant que vous n'aurez pas rendu justice, la question des écoles du Manitoba n'est pas et ne peut pas être réglée.

Ces paroles d'un journal qui ne partage pas nos croyances sont significatives et devraient faire réfléchir et rougir bien des hommes publics et bien des journalistes catholiques.

Le discours de l'hon. M. Chapais

Les éditions du "Courrier du Canada" et de "l'Événement" qui contenaient le discours prononcé par l'honorable M. Chapais sur le bill d'indemnité, ont été épuisées, et un grand nombre de personnes nous en ayant demandé des exemplaires, nous avons décidé de publier ce discours en brochure.

Cette brochure est maintenant imprimée, et on pourra se la procurer à nos bureaux moyennant cinq centimes l'exemplaire, ou cinquante centimes la douzaine.

L. J. DEMERS et FRERE, 30 rue de la Fabrique, Québec, 24 janvier, 1898.

Le gouvernement

Laurier

Et la prospérité publique

On lit dans le "Soleil" d'hier:

"Nos adversaires de la presse conservatrice ne veulent pas laisser entendre que l'ère de prospérité que traverse le pays, et qui s'annonce brillante, est le résultat d'un hasard."

"Mais toutefois, en admettant même que les circonstances se soient prêtées à ce changement de vue, nous pouvons toujours dire, avec sir Richard Cartwright, que le gouvernement Laurier n'a pas manqué, non plus, de seconder les circonstances, et c'est déjà beaucoup pour un gouvernement digne de ce nom."

"Le 'Soleil' peut en faire son deuil. Il n'y a pas un homme intelligent et impartial qui soit disposé à admettre que la reprise des affaires soit due au gouvernement Laurier."

"Qu'a-t-il fait ce gouvernement pour relever la prospérité publique? Rien, répondit tout. Son tarif n'est qu'un remanement souvent mal inspiré de l'ancien tarif, et nullement un tarif de libre-échange, comme les Cartwright et les Laurier l'avaient promis pendant quinze ans. Sa politique commerciale n'a été qu'une suite de bévues, couronnée par la bourbe criminelle commise par M. Laurier quand il a porté le coup de mort, en Angleterre, au commerce préférentiel avec la Grande-Bretagne."

"Quand le gouvernement Laurier n'a pas fait de bêtises, c'est qu'il a suivi la politique de ses prédécesseurs. Lorsque le cabinet libéral est arrivé au pouvoir, la crise commerciale, financière et industrielle qui sévissait depuis trois ans, commençait à diminuer d'intensité. Maintenant il se produit une heureuse réaction comme on pouvait l'espérer. Mais cette réaction n'est pas plus due à M. Laurier, à M. Cartwright ou à M. Tarte, que la découverte des mines du Klondike."

"Le 'Soleil' peut donc entasser des chiffres à pleine colonne pour montrer l'augmentation de notre commerce, de nos exportations, etc. C'est du temps perdu, et il ne donnera, avec cela, le change qu'aux dupes volontaires."

L'HOSPICE DE St JOSEPH DE LA DELIVRANCE DE LA POINTE-LEVIS

J'ai toujours considéré que le moral du Christ, mise en action, est le plus bel apogée à la croyance de ses adhérents; la preuve la plus évidente de sa vitalité et l'argument le plus convaincant que l'on puisse offrir à son appui.

Dans une série d'articles précédents, sur nos maisons de charité, je me suis appliqué à démontrer que la Religion n'avait rien perdu de son essence première, parce que l'égoïsme des esprits et la stérilité des coeurs s'interpolaient entre la morale du Christ et l'accomplissement des devoirs qu'elle enjoint.

En second lieu, prenant le christianisme pour point d'appui, j'ai également voulu mettre en relief les institutions de bienfaisance alimentaires, sur cette terre privilégiée du Canada, à la source vivifiante de la charité chrétienne, quoique pour la faire, il m'ait fallu lever le voile qui recouvrait d'infortunés humains, inconnus de grand nombre, et le plus souvent, méconnus de ceux-là même qui seraient le plus en mesure de les soulager.

Néanmoins, si dans le relevé que je me charge encore d'en faire aujourd'hui, j'ai pu seulement raviver le foi chancelante dans les coeurs; ramener l'espérance dans les âmes abattues; mettre au pilori le froid égoïsme du siècle, je serai amplement récompensé de mon travail, car j'aurai contribué dans la mesure de mes forces, à une bonne oeuvre, et fait servir ma plume dans un bon but, en faisant valoir les institutions charitables de mon pays, chrétien et catholique.

Institutions qui, plus que jamais, méritent à tous les points de vue, de nos jours, une attention que nous ne sommes pas étrangers à leur rôle, et auxquelles incombe la tâche de les soulager, à défaut de législation pour en arrêter le cours.

Dans ces jours de détresse et de froidure presque universelles, où les coeurs bienfaisants se font rares, pendant que le nombre des malheureux s'accroît, le tableau de la vie à son lugubre côté sans doute, mais il nous suggère des idées nouvelles dans la distribution des grandes oeuvres de charité nées du catholicisme, et que le sentiment religieux du peuple canadien maintient encore, sans que la rigueur des uns et l'indifférence des autres puissent en arrêter le cours.

On a voulu nous dire que la Société y gagnerait par la limitation des établissements de charité qui suivent eux, tombent exclusivement à la charge de l'Etat. A Dieu ne plaise que cette funeste idée du XIXe siècle s'imprime et s'accrédite sur le sol de notre chère patrie, si éminemment fertile jusqu'ici en oeuvre d'humanité, grâce à ces femmes dévouées qui ont versé d'un haut le don et la mission de les accomplir.

Le problème que la civilisation présente du siècle, aidée de la science moderne, cherche vainement à résoudre à l'aide de la législation, ce sont les pauvres, sans prestige et sans éclat, sans venue, le résoudre d'eux-mêmes, sans autre code de lois que celle qui vitifie, et la charité quelle fait naître dans l'âme de ceux qui la possèdent.

Nous traversons une période où les grandes âmes sensibles de tous temps, ont affligé l'humanité, semblent se multiplier par le monde entier. Les populations compactes de l'Europe en sont depuis longtemps les victimes; l'Amérique en subit l'épreuve, le Canada n'en est pas à l'abri, et la Pointe-Levis, avec son accroissement de population, comme ailleurs, n'en est pas exempt. Mais si d'un côté, on constate dans nos villes et dans nos grands centres un accroissement de vices proportionnel à l'augmentation

tion de leur population, d'un autre côté, on est heureux d'enregistrer le fait que la charité proverbiale du peuple canadien, de même que les établissements ouverts à l'indigence, se sont accrus d'une manière également proportionnelle, et c'est de ces établissements dont des mains bienveillantes ont par émulatoin donné aux malheureux de ce monde pauvre, n'ont pas manqué de nous offrir de beaux exemples de charité, et plus spécialement ici, à l'Hospice de la Délivrance de St-Joseph de la Pointe-Levis.

Un séjour fortuné de quelques jours qu'il m'a été donné de faire, il y a quelques années, sous le toit hospitalier de ces bonnes Soeurs, m'a permis même d'étudier l'oeuvre de philanthropie qu'elles ont en mains, et de recueillir mes observations des impressions d'autant plus réelles, qu'elles ont été cueillies sur les lieux.

L'Hospice de St-Joseph de la Délivrance dont les bonnes Soeurs de la Charité ont la direction, est le complément de toutes les bonnes oeuvres dont s'est enrichi la Pointe-Levis. C'est un prêt fait à l'humanité souffrante de la part de ses citoyens, dont sa population retirera l'insuffisant de celui qui a dit: "Je veux le bien à l'avenir. Tout ce que vous ferez à l'un de ces déshérités parmi vous, je le considère comme fait à moi-même." C'est un monument destiné à perpétuer la mémoire des Ames d'élite qui ont conçu l'idée, et l'ont mise en exécution à l'aide de leurs finances, et surtout à l'aide d'un citoyen bien connu par ses multiples bienfaits, et dont je ne veux pas oublier les centres en jetant sur sa tombe de frivoles louanges.

Proposé par le conseil de la Maison-Mère de Québec, sous le rapport de son mérite, l'Hospice relève de l'établissement principal pour les fins administratives, et l'exécution du programme que les Soeurs de la Charité ont mission d'accomplir partout où elles sont déléguées. Ce programme est le même partout, mais il semble plus varié dans son ensemble à l'Hospice de Lévis, par la multiplicité des oeuvres qui s'y adjoignent. Il comprend les soins de nos malades et des infirmes; l'instruction des petits garçons et des petites filles orphelins de la société; la visite des pauvres et des malades à domicile; la préparation des mourants à la mort; en un mot l'exercice de toutes les oeuvres spirituelles et corporelles qu'embrasse le code évangélique, déployant galement, dans l'exécution qu'elles en font, ce dévouement sublime qui nous étonne, mais qui, nous gens du monde, sommes incapables de comprendre, et d'apprécier à sa juste valeur, parce que l'esprit qui le produit n'est pas en nous.

Croyez-vous qu'elle y tient beaucoup aux biens de la terre, cette religieuse, cette soeur de la charité qui a tout quitté plaisirs, honneurs, richesses, et tout ce que dans le monde le coeur convoite avec tant d'ardeur, pour suivre Jésus-Christ? Détournez-vous là-dessus, je vous le dis. Vous ne la voyez qu'au point de vue de vos propres préjugés et de l'égoïsme qui est en vous. Vous ne la connaissez pas, parce que vous n'avez pas cherché à la connaître. Que lui importe à elle vos soupçons égoïstes, vos salons dorés, vos habits élégants? Lui d'entre vous, je vous le demande, se sentirait-il disposé à échanger, à cet âge heureux de la vie où l'on ne voit encore du monde que de bons côtés, à échanger, dis-je, les joies domestiques pour une vie d'holocauste et de sacrifices continus, au service des autres, pour leur recueillir bien souvent que le mépris et l'ingratitude de ceux-là mêmes pour lesquels vous vous êtes sacrifiés.

Voilà la Soeur de Charité, non telle que les préjugés du siècle voudraient nous la représenter, mais telle que réellement elle existe au milieu de nous.

C'est pas de l'imagination, du sentiment, de la poésie que je fais ici. C'est de la réalité, je l'ai vu de mes yeux. C'est elle qui m'a nourri; c'est elle qui m'a accueilli lorsque les miens m'ont délaissé.

Je lui dois ici cette dette de reconnaissance; la seule qu'il soit en mon pouvoir de lui offrir.

Aussi je suis je n'ai jamais passé depuis sans les arbres touffus qui ombrent l'Hospice de St-Joseph de la Délivrance à Lévis sans me sentir ému.

L. H. TREMBLAY, Québec, 6 Janv. 1898.

Parlement fédéral

3eme Parlement 3eme session

Eloquente harangue de M. Foster

Puissant requiatoire contre le gouvernement

DISCOURS DE SIR RICHARD TUPPER

Vigoureuse réplique de Sir Hibbert Tupper

Ottawa, 7.—A l'ouverture de la Chambre, cette après-midi, M. Duffin déclara s'il est vrai que M. James McMullen, M. P., a été nommé lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest.

Le premier-ministre répliqua que cette nouvelle n'est pas vraie. Sir CHARLES TUPPER demanda quand le gouvernement déposerait le contrat passé avec M. Mackenzie et Mann, pour la construction du chemin de fer du Yukon. Il veut avoir en même temps un estimé de l'or retiré de la région du Yukon, le montant enlevé par les Canadiens et les étrangers.

Sir WILFRID LAURIER répondit que le contrat sera soumis demain. Il pense qu'il pourra aussi fournir l'autre information demandée.

Honorable M. FOSTER désire savoir si l'expédition de secours des Etats-Unis a passé par le Yukon; et, si oui, à quel endroit, et si l'expédition serait ou a été accompagnée par les troupes des Etats-Unis?

Hon. M. SIFTON dit que le gouvernement a été informé, il y a quelques temps, que l'expédition de secours avait été envoyée le 17 février. On n'a reçu aucune information depuis. Les troupes des Etats-Unis ne devraient pas accompagner l'expédition, la question de savoir si elles devaient partir sans armes.

Hon. M. FOSTER se lève pour continuer le débat sur l'adresse et est salué par les applaudissements prolongés de l'opposition. Il commence par ridiculiser l'hon. M. Laurier pour avoir livré les promesses qu'il avait faites à l'élection et pour avoir gardé le silence sur les accusations portées contre lui à ce sujet par le chef de l'opposition.

Au lieu de répondre aux sérieuses accusations portées contre lui, le premier-ministre s'est plu à se féliciter comme un enfant. Sir Wilfrid avait la tête gonflée comme un ballon lorsqu'il était en Angleterre, mais aujourd'hui il voit qu'il lui faut revenir au niveau d'un ministre canadien responsable au Parlement.

Le lieu de répondre aux sérieuses accusations portées contre lui, le premier-ministre s'est plu à se féliciter comme un enfant. Sir Wilfrid avait la tête gonflée comme un ballon lorsqu'il était en Angleterre, mais aujourd'hui il voit qu'il lui faut revenir au niveau d'un ministre canadien responsable au Parlement.

part conservateur qui a fait du Canada, ce qu'il est aujourd'hui.

Sir RICHARD CARTWRIGHT répondit à l'hon. M. Foster. Il défend la transaction du Yukon, et dit que si l'on avait attendu la convocation des Chambres pour présenter cette mesure, il aurait été impossible de construire un chemin de fer dans le pays de l'or cette année.

Sir Richard parla ensuite sur la question du tarif et tenta de démontrer que le pays est beaucoup plus prospère depuis que les libéraux sont au pouvoir.

Sir Richard termina son discours en tentant de ridiculiser les remarques de l'hon. M. Foster.

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER répondit aux attaques de Sir Richard. Il parla longuement sur les détails de la conférence tenue à Québec en 1897 et demanda au gouvernement si c'est son intention de faire respecter les résolutions passées à cette conférence.

Sir Charles HIBBERT demanda ensuite au gouvernement s'il accepte la responsabilité du discours prononcé au "Canada Club", à Toronto.

Sir Wilfrid LAURIER, l'hon. député, sait fort bien qu'à cette occasion, Lord Aberdeen n'a pas parlé comme gouverneur-général, mais seulement comme sujet britannique.

Sir HIBBERT termina en déclarant que le loyalisme envers l'Angleterre ne signifiait pas loyalisme envers les manufacturiers anglais et que c'était rendre un mauvais service au Canada en essayant de dénigrer sa position.

A 11:40 M. Davis propose l'ajournement du débat.

Honneur au mérite

DISTRICT D'INSPECTION DE M. T. TREMBLAY

55 écoles sous contrôle. — Somme à distribuer, \$212.50.

Mme Délima Martel, Eboulements \$42.50; Mlle Gracie Lapointe, St-Fidèle, 30 piastres; M. Joseph Bouchard, Malbaie, \$30; Mlle Eugénie Côté, Baie St Paul, \$30; Mlle Justine Gagnon, Pointe au Pile, 20 piastres; Mlle Alice Hébert, Malbaie, \$20.

DISTRICT D'INSPECTION DE M. M. J. CUIROT

156 écoles sous contrôle. — Somme à distribuer, \$390.

Mlle Alma Lacombe, St Vital de Lambert, No 1, Beauce, 49 piastres; Mlle Elise Gosselin, St-Evariste de Forsyth, No 1, Beauce, 30 piastres; Mlle Marie H. Fitzpatrick, Marston, No 2, Compton, 30 piastres; Mlle Marie Lallier, Bedford, No 4, Stanstead, 30 piastres; Mlle Amanda Blain, Ste-Suzanne de Boundary Line, No 1, Stanstead, 30 piastres; Mlle Marie A. Thibierge, Dutton, No 1, Compton, 30 piastres; Mlle Célestine Mercier, St-Evariste de Forsyth, No 1, Beauce, 30 piastres; Mlle Philomène Dubreuil, St-Honoré de Sharnley, No 1, Beauce, 30 piastres; Mlle Philomène Gagnon, St Vital de Lambert, No 1, Beauce, 20 piastres; Mlle Orpha Devault, St Vital de Lambert, No 3, Beauce, 20 piastres; Mlle Marie Louise Fortier, St-Sébastien d'Aymier, No 2, Beauce, 20 piastres; Mlle Eugénie Bouchard, Village Mégantic, No 1, Compton, 20 piastres; Mlle Marie Louise Boisvert, St-Evariste de Forsyth, No 3, Beauce, 20 piastres; Mlle Marie Angéline Proulx, St-Evariste de Forsyth, No 19, Beauce, 20 piastres; Mlle Amanda Jobin, St-Honoré de Sharnley, No 6, Beauce, 20 piastres.

DISTRICT D'INSPECTION DE M. JOSEPH CHABOT

94 écoles sous contrôle. — Somme à distribuer, \$255 piastres.

Dame Veuve O. Desjardins, Grande Rivière, 35 piastres; Mlle Catherine Sirois, Cap d'Espoir, 30 piastres; Dame A. Savage, Percé, 30 piastres; Mlle Jane Myles, Douglasstown, 30 piastres; Mlle Marie Malvina Molloy, St-Fidèle, 30 piastres; Mlle Alcide Malouin, Amos, 30 piastres; Mlle Vronique Bujold, Grande Anse, 20 piastres; Mlle Salomé Huard, Grande Rivière, 20 piastres; Dame V. Brotherton, Ste-Adélaïde de Pabos, 20 piastres.

DISTRICT D'INSPECTION DE M. AMEDEC TANGUAY

176 écoles sous contrôle. — Somme à distribuer, \$440.00.

Mlle Obéline Doyle, St Pierre de Broughton, 30 piastres; Mlle Octavie Fecteau, St Victor de Tring, 30 piastres; Mlle Caroline Drouin, St-Joseph, 30 piastres; Mlle Anna Cailletier, St-Georges, 30 piastres; Mlle Thais Rhaumet, St-Eldar, 30 piastres; Mme Ve Faucher, St-Frédéric, 30 piastres; Mlle Joséphine Parent, Sacré-Coeur de Marie, 30 piastres; Mlle Hermance Gosselin, St-Victor de Tring, 30 piastres; Mlle Léda Roy, St-Georges, 20 piastres; Mlle Avigne Morin, St-Martin, 20 piastres; Mlle Philomène Roy, St-Joseph, 20 piastres; Mlle Marie Gliche, St-Joseph, 20 piastres; Mlle Virginie Parent, Sacré-Coeur de Marie, 20 piastres; Mlle Zénaide Parent, St-Victor de Tring, 20 piastres; Mlle Zélie Hébert, St-Maxime de Scott, 20 piastres; Mlle Marie Gonthier, St-Zacharie, 20 piastres; Mlle Céline Faucher, Sacré-Coeur de Jésus, 20 piastres; Mlle Corinne Grégoire, Sacré-Coeur de Jésus, 20 piastres.

DISTRICT D'INSPECTION DE M. LUDGER LUCIER

76 écoles sous contrôle. — Somme à distribuer, 190 piastres.

Mlle Emma Allard, Carleton, 30 piastres; Mlle Christine Arseneault, Saint-Charles de Caplan, 30 piastres; Mlle Thérèse Cyr, Martin, 30 piastres; Mlle Marie-Louise Leblanc, Paspébiac, école No. 1, 20 piastres; Mlle Victoire Morin, Fort-Daniel-Est, école No. 3, 20 piastres; Mlle Marceline Goulet, Maria, No. 2, 20 piastres; Mlle Philomène Bérnard, Saint-Bonaventure, école No. 4, 20 piastres; Mlle Brigitte Audet, Saint-Jean l'Évangéliste école No. 1, 20 piastres.

(A suivre)

UN CELEBRE MEDECIN

Et sa femme recommandent les Pilules Rouges du Dr Coderre

Le Dr J. H. Breton, demeure à Lowell, Mass. Outre sa nombreuse clientèle, le Docteur tient une pharmacie au coin des rues Cheever et Ailsen.

C'est un citoyen très favorablement connu et de vingt-cinq ans d'expérience, l'opinion d'un tel homme, parlant avec connaissance de cause d'un remède quelconque, ne manquera pas d'intéresser. Nous attachons une grande importance à l'opinion du Docteur, parce que en général les médecins ne s'expriment jamais en faveur d'une médecine brevetée.

La Cie Chimique Franco-Américaine, Montréal, Qué., Messieurs.—J'ai recommandé nombre de fois les Pilules Rouges du Dr Coderre à mes patients qui ont beaucoup bénéficié. Je suis convaincu de leur efficacité. Votre dévoué, J. H. BRETON, M.D., 44 rue Central.

Une telle lettre demande considération. Le Dr Breton est un médecin qui n'a pas craint d'annoncer notre remède et, en face des hauts cris poussés par ses confrères jaloux, cette lettre d'un médecin éminent est réellement remarquable et digne d'être lue.

La femme du Docteur étant malade s'est guéri par l'emploi des Pilules Rouges du Dr Coderre, sa lettre publiée plus bas parle hautement en faveur de ce merveilleux remède dans sa laconique simplicité.



La Cie Chimique Franco-Américaine, Montréal, Qué., Messieurs.—Je me suis servi avec succès des Pilules Rouges du Dr Coderre. Je vous donne mon certificat et mon portrait avec plaisir, vous avez la permission de publier cette lettre comme bon vous semblera. Puissent ceux qui la liront en tirer bénéfice. Bien à vous, Témoin: J. H. Breton, M.D. Madame J. H. Breton.

Un médecin consciencieux ne permettra jamais à la soi-disant étiquette professionnelle de nuire à l'intérêt de ses patients. Nous admettons franchement qu'il n'y a guère de loi intéressé parce qu'un remède qui guérit promptement ne peut que faire une concurrence terrible aux médecins. C'est pourquoi nous admirons d'autant plus la franchise conduite du Dr Breton, si philanthropique, à côté de celle tenue par les envieux dont nous parlions tout à l'heure.

Il y a aussi tant de drogues naufrageuses, soi-disant remèdes à tous maux et qui ne valent pas même la bouteille qui les renferme. Les mêmes pharmacies vendent les bons et les mauvais remèdes—C'est à vous de choisir. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont faites pour guérir le paléar et la faiblesse des femmes seulement; elles guérissent les neuf-dixièmes des maladies qui les emploient; nous en avons d'abondantes preuves tous les jours.

Nous avons un médecin français spécialiste qui répondra à toutes les lettres qui lui seront adressées vous donnant la manière prompte et sûre de vous guérir. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont en vente partout, 50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50, mises à la poste sur réception du prix. Adressez: LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Département médical, boîte B. P. 2306, Montréal, Canada.

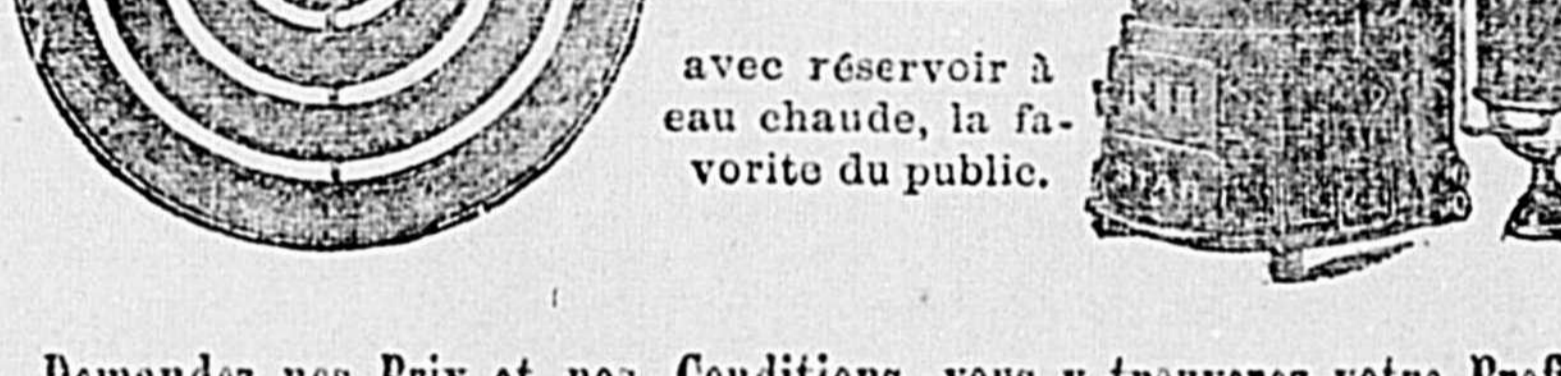
Les Pilules Rouges du Dr Coderre pour les femmes pâles et faibles, vendues en gros et en détail par MM. BRUNET ET CIE, 130, rue St-Joseph, Québec, P. Q. et par tous les pharmaciens de première classe.

DOMINIQUE BEAULIEU

FERBLANTIER PLOMBIER COUVREUR

28 - RUE DESJARDINS - 28

Pose des Appareils de Chauffage à eau chaude dans les Eglises, Couvents, Hôtels, Collèges et Maisons Privées



Les vignettes de chaque côté représentent la FOURNAISE STAR avec réservoir à eau chaude, la favorite du public.

Demandez nos Prix et nos Conditions, vous y trouverez votre Profit

Garantie Complète pour tout ouvrage de Plomberie

TELEPHONE 498. HAUTE-VILLE

MOULANGES

ET PIERRES A MOULANGES RENOMMEES

MEDAILLE DE BRONZE LONDRES (Angleterre) 1896. DIPLOME MONTREAL 1891. DIPLOME SHERBROOKE 1894. DIPLOME DE BRONZ QUEBEC 1894.

Moulanges supérieures à avoine, à blé et à batarde. Pierres meulères de France, Fabrication soignée, 40 ans d'expérience, Articles de Menuiserie en général

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL

UN SEUL PRIX

COMPAGNIE CHINIC

QUEBEC

CHARBON EN POUSSIERE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MED. DE PARIS, CONTRE LES MALADIES DE L'ESTOMAC, LA DYSPÉPSIE, LA DIARRHÉE, LA DYSENTERIE, LA CHOLÉRIQUE, LA CHOLÉRA, LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES DE LA POITRINE, DE L'ESTOMAC ET DE LA CÉRÈVE. GUYOT

DEPOT GENERAL: QUARTON, Pharmacia, 2, rue Tiro, PARIS. Remplaçant avantageusement l'huile de foie de morue sans avoir aucun de ses inconvénients.



LE COURRIER DU CANADA

Pour la session Nos lecteurs et nos amis ne doivent pas oublier l'offre que nous avons faite à y a quelque temps. Nous leur avons annoncé au début de la session provinciale, que nous enverrions le "Courrier du Canada" durant les deux sessions pour 75 centes.

Marine et pecheries

Le rapport du département de la Marine et des Pêcheries, pour 1897, a été déposé avant-hier, sur le bureau de la Chambre des Communes. Voici les principaux renseignements que nous trouvons dans ce rapport: Les dépenses ont été diminuées de \$700,000 et ont dépassé les prévisions budgétaires de \$89,000.

A OTTAWA

La ligne rapide LA PROHIBITION La question des écoles Un caucus conservateur (Dépêche spéciale) Ottawa, 8.—Votre correspondant apprend, ce matin, qu'on a reçu, hier, un câble lui donnant l'assurance positive que les négociations relatives à la ligne rapide aboutiront avant peu, à la réalisation complète du projet.

Ottawa, 8.—Votre correspondant apprend, ce matin, qu'on a reçu, hier, un câble lui donnant l'assurance positive que les négociations relatives à la ligne rapide aboutiront avant peu, à la réalisation complète du projet.

Le juge Langelier

Prend possession de son siège à Montréal L'honorable juge François Langelier a été assermenté comme juge de la cour supérieure, hier matin au palais de justice de Montréal, en présence de l'honorable juge Pagnuelo.

Assemblée annuelle

Des directeurs de la Cie du Richelieu Les opérations de l'année Montréal, 8.—Hier après-midi a eu lieu, dans le bureau de la rue St-Paul, l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie de navigation Richelieu et Outaric.

Le rapport annuel

Le rapport du département de la Marine et des Pêcheries, pour 1897, a été déposé avant-hier, sur le bureau de la Chambre des Communes. Voici les principaux renseignements que nous trouvons dans ce rapport: Les dépenses ont été diminuées de \$700,000 et ont dépassé les prévisions budgétaires de \$89,000.

Un document Papal

Rome, 7.—Le pape jouit d'une excellente santé; il s'occupe actuellement de la rédaction d'un important document qu'il fera lire à tous les catholiques de la chrétienté, les remerciant de leur marque d'affection à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Sa Sainteté préche la paix religieuse et politique.

Arrete pour bigamie

Bedford, 7.—Nap. Bourque, autrefois de Nashua, aujourd'hui de East Farnham, vient d'être arrêté pour bigamie. Il comparaitra devant le magistrat de district, M. S. Constantineau, avocat, et est chargé de représenter la poursuite.

Nulty est abattu

Il est logé dans la partie de la prison r servée aux condamnés à mort Joliette, 8.—Tom Nulty a été confiné dans la partie de la prison réservée aux condamnés à mort. Il passe les nuits dans une cellule, mais le jour, il a le loisir de se promener dans le corridor qui le conduit. Le meurtrier est profondément abattu et a perdu l'appétit. Il déclare souffrir sur tout de l'isolement dans lequel il se trouve et ajoute qu'il ne désire rien tant que d'avoir des compagnons pour causer et jouer aux cartes. Il passe le temps à fumer.

Incendie à St-Hyacinthe

UN POMPIER BLESSE St-Hyacinthe, Qué., 7.—Vers 2 heures, la nuit dernière, une alarme appela les pompiers dans le quartier No 3, où un incendie venait d'éclater dans la bâtisse appartenant à M. René Gervais et occupée actuellement par la compagnie canadienne de Triot. Nos pompiers, comme d'habitude, furent sur les lieux au bout de quelques minutes. On ne sait pas au juste comment le feu a pris; on croit qu'il est dû à la combustion spontanée. Les dommages se montent, d'après les connaissances que votre correspondant a rencontré ce matin à au moins \$3500, couverts par les assurances.

Terrible accident

Une femme brûlée vive avec ses deux enfants St-Germain de Grantham, Q., 7.—Un accident déplorable est arrivé ici hier ma.in. Dans cet endroit, trois personnes ont perdu la vie et une quatrième a été si affreusement brûlée qu'elle ne pourra survivre.

Dans la misere

Le R. P. Page, O. M. I., est arrivé hier de ses missions parmi les galiciens, établis dans les environs de Yorktown, dans le "Manitoba." Il est porteur de lettres de la religion russe ou grecque schismatique. Deux cents familles sont fixées à cet endroit, la plupart vivants misérablement dans un affreux dénuement. Le gouvernement qui les a fait venir à grands frais, les a jetés sur des terres qu'ils n'ont pas eues le temps de travailler pour en tirer leur vie; et ils sont ainsi abandonnés à un lamentable état de disette et de privations de toutes sortes.

Pour 17 millions

De fameux décalcatare recherchés à Montréal Les agents du service secret de Washington sont en ce moment à Montréal, à la recherche des faussaires qui ont contrefait pour \$17,000,000 sur le trésor de Washington, des billets de \$100. Les officiers du Trésor ont des preuves à peu près certaines que ces billets ont été fabriqués dans la province de Québec et très probablement à Montréal.

Un document Papal

Rome, 7.—Le pape jouit d'une excellente santé; il s'occupe actuellement de la rédaction d'un important document qu'il fera lire à tous les catholiques de la chrétienté, les remerciant de leur marque d'affection à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Sa Sainteté préche la paix religieuse et politique.

Arrete pour bigamie

Bedford, 7.—Nap. Bourque, autrefois de Nashua, aujourd'hui de East Farnham, vient d'être arrêté pour bigamie. Il comparaitra devant le magistrat de district, M. S. Constantineau, avocat, et est chargé de représenter la poursuite.

Nulty est abattu

Il est logé dans la partie de la prison r servée aux condamnés à mort Joliette, 8.—Tom Nulty a été confiné dans la partie de la prison réservée aux condamnés à mort. Il passe les nuits dans une cellule, mais le jour, il a le loisir de se promener dans le corridor qui le conduit. Le meurtrier est profondément abattu et a perdu l'appétit. Il déclare souffrir sur tout de l'isolement dans lequel il se trouve et ajoute qu'il ne désire rien tant que d'avoir des compagnons pour causer et jouer aux cartes. Il passe le temps à fumer.

Incendie à St-Hyacinthe

UN POMPIER BLESSE St-Hyacinthe, Qué., 7.—Vers 2 heures, la nuit dernière, une alarme appela les pompiers dans le quartier No 3, où un incendie venait d'éclater dans la bâtisse appartenant à M. René Gervais et occupée actuellement par la compagnie canadienne de Triot. Nos pompiers, comme d'habitude, furent sur les lieux au bout de quelques minutes. On ne sait pas au juste comment le feu a pris; on croit qu'il est dû à la combustion spontanée. Les dommages se montent, d'après les connaissances que votre correspondant a rencontré ce matin à au moins \$3500, couverts par les assurances.

Terrible accident

Une femme brûlée vive avec ses deux enfants St-Germain de Grantham, Q., 7.—Un accident déplorable est arrivé ici hier ma.in. Dans cet endroit, trois personnes ont perdu la vie et une quatrième a été si affreusement brûlée qu'elle ne pourra survivre.

La rue de la Fabrique

L'élargissement de la rue de la Fabrique est situé la bâtisse de l'Institut Canadien se fera dans le cours de l'été prochain. En attendant l'opération avertit les propriétaires des maisons de cette localité de ne pas louer ces maisons et ses trois enfants qui étaient dans la maison tout en flammes, mais ne réussit qu'à sauver un seul de ses enfants. Sa femme et les deux autres enfants, ont été carbonisés sous ses yeux.

Le BABY FAIT SES DENTS

Ayez le soin d'avoir ce vieux remède si efficace, le sirop de Mue Winslow, pour les dents des enfants. Il adoucit les gencives, allège la douleur, guérit les coliques et c'est aussi le meilleur remède pour la diarrhée.

LE DRAME DE SAINT-CANUT

Il y a matière à appeler à la cour du Banc de la Reine LE CAS DE CORDELLA VIAU Sainte-Scholastique, 7.—C'est par erreur que certains journaux mal renseignés ont annoncé qu'il n'y a pas d'appel à la Cour du Banc de la Reine au complet. Le juge Taschereau n'a pas refusé aux défendeurs de Cordella Viau le droit d'en appeler de ses décisions sur les points de droit, mais il a tout simplement renvoyé leur motion; les trois premiers moyens, parce qu'il ne les considère pas fondés, et le quatrième parce qu'il était inutile, vu que déjà ce point avait été réservé par des décisions antérieures durant le procès.

Boisseau & freres en faillite

Montréal, 8.—Comme je vous l'annonçais, hier, Boisseau et Frères, marchands de nouveautés, coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent, ont suspendu leurs paiements. Le passif s'élève à \$110,000, et la compagnie prétend qu'il est de beaucoup dépassé par l'actif.

FAITS DIVERS

UNE RUMEUR La rumeur circule qu'un syndicat puissant fait des efforts pour acheter une îslière du jardin du Gouverneur pour y bâtir un superbe résid-n'es, mais à la maison de ce crime ne sera plus ouverte à personne, d'ici au procès de Parslow.

Boisseau & freres en faillite

Montréal, 8.—Comme je vous l'annonçais, hier, Boisseau et Frères, marchands de nouveautés, coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent, ont suspendu leurs paiements. Le passif s'élève à \$110,000, et la compagnie prétend qu'il est de beaucoup dépassé par l'actif.

FAITS DIVERS

UNE RUMEUR La rumeur circule qu'un syndicat puissant fait des efforts pour acheter une îslière du jardin du Gouverneur pour y bâtir un superbe résid-n'es, mais à la maison de ce crime ne sera plus ouverte à personne, d'ici au procès de Parslow.

Boisseau & freres en faillite

Montréal, 8.—Comme je vous l'annonçais, hier, Boisseau et Frères, marchands de nouveautés, coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent, ont suspendu leurs paiements. Le passif s'élève à \$110,000, et la compagnie prétend qu'il est de beaucoup dépassé par l'actif.

FAITS DIVERS

UNE RUMEUR La rumeur circule qu'un syndicat puissant fait des efforts pour acheter une îslière du jardin du Gouverneur pour y bâtir un superbe résid-n'es, mais à la maison de ce crime ne sera plus ouverte à personne, d'ici au procès de Parslow.

Boisseau & freres en faillite

Montréal, 8.—Comme je vous l'annonçais, hier, Boisseau et Frères, marchands de nouveautés, coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent, ont suspendu leurs paiements. Le passif s'élève à \$110,000, et la compagnie prétend qu'il est de beaucoup dépassé par l'actif.

FAITS DIVERS

UNE RUMEUR La rumeur circule qu'un syndicat puissant fait des efforts pour acheter une îslière du jardin du Gouverneur pour y bâtir un superbe résid-n'es, mais à la maison de ce crime ne sera plus ouverte à personne, d'ici au procès de Parslow.

Un grave accident

Sur l'Intercolonial L'ingenieur tue et le chauffeur blessé Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un grave accident vient d'arriver sur l'Intercolonial. Le train rapide parti de Lévis hier à deux heures et demie de l'après-midi a déraillé cette nuit vers deux heures à cinq mille à l'est de la station de Petit Rocher. La locomotive et un char Pullman ont été lancés dans le fossé de la voie, et les autres chars sont restés sur la ligne, mais en travers de la voie.

Boisseau & freres en faillite

Montréal, 8.—Comme je vous l'annonçais, hier, Boisseau et Frères, marchands de nouveautés, coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent, ont suspendu leurs paiements. Le passif s'élève à \$110,000, et la compagnie prétend qu'il est de beaucoup dépassé par l'actif.

FAITS DIVERS

UNE RUMEUR La rumeur circule qu'un syndicat puissant fait des efforts pour acheter une îslière du jardin du Gouverneur pour y bâtir un superbe résid-n'es, mais à la maison de ce crime ne sera plus ouverte à personne, d'ici au procès de Parslow.

Boisseau & freres en faillite

Montréal, 8.—Comme je vous l'annonçais, hier, Boisseau et Frères, marchands de nouveautés, coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent, ont suspendu leurs paiements. Le passif s'élève à \$110,000, et la compagnie prétend qu'il est de beaucoup dépassé par l'actif.

FAITS DIVERS

UNE RUMEUR La rumeur circule qu'un syndicat puissant fait des efforts pour acheter une îslière du jardin du Gouverneur pour y bâtir un superbe résid-n'es, mais à la maison de ce crime ne sera plus ouverte à personne, d'ici au procès de Parslow.

Boisseau & freres en faillite

Montréal, 8.—Comme je vous l'annonçais, hier, Boisseau et Frères, marchands de nouveautés, coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent, ont suspendu leurs paiements. Le passif s'élève à \$110,000, et la compagnie prétend qu'il est de beaucoup dépassé par l'actif.

FAITS DIVERS

UNE RUMEUR La rumeur circule qu'un syndicat puissant fait des efforts pour acheter une îslière du jardin du Gouverneur pour y bâtir un superbe résid-n'es, mais à la maison de ce crime ne sera plus ouverte à personne, d'ici au procès de Parslow.

Boisseau & freres en faillite

Montréal, 8.—Comme je vous l'annonçais, hier, Boisseau et Frères, marchands de nouveautés, coin des rues Ste-Catherine et St-Laurent, ont suspendu leurs paiements. Le passif s'élève à \$110,000, et la compagnie prétend qu'il est de beaucoup dépassé par l'actif.

FAITS DIVERS

UNE RUMEUR La rumeur circule qu'un syndicat puissant fait des efforts pour acheter une îslière du jardin du Gouverneur pour y bâtir un superbe résid-n'es, mais à la maison de ce crime ne sera plus ouverte à personne, d'ici au procès de Parslow.

Oct. PLANTE FERBLANTIER-PLOMBIER, COUVREUR Appareil de Chaffage A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR

M. PLANTE S'occupe aussi Spécialement d'Installation de Lumière Electrique de tous genres

DEMANDE TOUJOURS LE Radiateur Oxford

L. H. GAUDRY, AGENT EN GROS No. 101, RUE ST-JEAN, QUEBEC

DEMANDE D'EMPLOI Servante Demandée

QUEBEC - CENTRAL L'HORAIRE D'HIVER

SERVICE DIRECT de Londres et St-Jean N. B.

CHANGEMENT D'HORAIRE Prenant effet le 1er Février 1898

LA MEILLEURE ROUTE POUR LE KLONDIKE

MANQUE DE FORCES LE FER BRAVAIS